



Dérangement informatique

Un dérangement informatique entre la Commune et ses fournisseurs a perturbé le bon fonctionnement du site internet et des emails de la Commune depuis le 1^{er} janvier. Nous tenons à nous excuser pour les désagréments occasionnés.

Si vous avez tenté de joindre la Commune par email entre le 1^{er} janvier 2019 et le 7 janvier 2019 à 10h30, il y a de fortes probabilités que vous ayez reçu un message d'erreur. L'email ne nous est pas parvenu et nous vous invitons dans tous les cas à nous le transmettre une nouvelle fois.

La Municipalité mettra tout en œuvre avec ses fournisseurs afin qu'un tel événement ne se reproduise pas.

La Municipalité